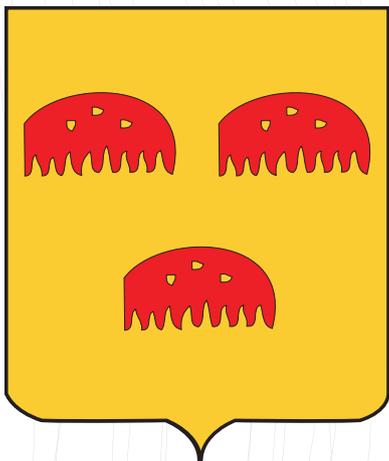


**DECLARATION  
DE POLITIQUE  
COMMUNALE  
2018-2024**



**Commune  
d'Ohey**

A l'entame de la nouvelle mandature, le Collège vous présente son programme de politique communale, conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD).

Cette présentation reprend de manière synthétique les principaux objectifs stratégiques qu'il s'est donné pour les six prochaines années de mandat. Nouveauté cette année, notre conseil adoptera d'ici quelques mois son Programme Stratégique Transversal (PST), destiné à transcrire les objectifs de notre politique en résultats concrets à atteindre avec des critères précis d'évaluation. Ce nouvel outil intégrera le programme de politique communale ici énoncé et contribuera au fil du temps à évaluer le degré de concrétisation des actions menées par rapport aux objectifs fixés.

En préambule à cette déclaration, le Collège vous livre deux réflexions qui apparaissent essentielles de garder à l'esprit :

- La ruralité est mise sous tension à maints égards : des directives sont souvent imposées par le pouvoir régional ou fédéral, voire européen ; l'offre de services se réduit de plus en plus pour être concentrée dans les centres urbains, voire régionaux. Face à ces évolutions, les zones rurales doivent se concerter pour être en mesure d'imposer un développement équilibré entre villes et campagnes ou de trouver des alternatives efficaces pour maintenir un niveau de service adapté. Cette concertation passe notamment par le Groupe d'Action Locale « Tiges et Chavées », mais elle peut se poursuivre à travers d'autres structures existantes – comme la Maison du Tourisme Condroz - Famenne, ou à créer – comme une Agence de développement local ou un Parc naturel regroupant les entités vivant les mêmes réalités.
- L'accroissement régulier des responsabilités communales, conjugué à des besoins de plus en plus variés de la population, réclame d'associer les habitants d'Ohey à la gestion communale. Celle-ci a besoin de leur éclairage pour définir et orienter les projets de l'entité, mais aussi de leurs initiatives et de leurs relais pour démultiplier les actions communales. Il y a chez nous une diversité de compétences que nous continuerons à mobiliser au bénéfice de tous nos concitoyens.

Ceci étant spécifié, même si notre politique doit s'appuyer sur une gestion en bon père de famille, nous devons faire preuve d'imagination et d'une certaine audace pour répondre aux défis de la société. Notre programme d'action est bâti sur une douzaine de thèmes majeurs parmi lesquels trois axes prioritaires se dégagent de notre préambule :

- La **mobilité** est un enjeu essentiel de notre territoire caractérisé par une voirie souvent étroite, l'importance des sentiers et chemins, ainsi que le recours majoritaire à la voiture, avec ses avantages et ses inconvénients. Nous voulons que notre commune bénéficie d'une mobilité sécurisée et diversifiée.
- La **ruralité** offre un cadre de vie exceptionnel et des ressources naturelles dont nous voulons faire une force pour assurer un développement économique ancré localement, s'appuyant sur l'agriculture, le tourisme, les entrepreneurs locaux, tout en préservant le cadre de vie. Notre territoire offrira ainsi davantage d'activités économiques sans nuire à la qualité de son cadre de vie.
- Les **compétences et engagements de nos concitoyens** sont des moteurs essentiels de la vie de nos villages et dont nous favoriserons la mobilisation pour démultiplier les moyens d'action de notre commune. Notre commune sera plus riche d'opportunités de développement social et humain.

Nous sommes convaincus que le développement informatique offre d'une part de multiples opportunités pour répondre aux défis posés par ces trois enjeux prioritaires, mais d'autre part entraîne une fracture numérique entre nos concitoyens.

# Nos trois axes majeurs et un axe transversal



# 1

## MOBILITÉ

La mobilité est cruciale pour un territoire excentré et dépourvu de réelles solutions de transport en commun. La place de la voiture, d'une importance vitale, ne peut pour autant nuire à la sécurité des autres usagers des voiries. Pour concilier ces contraintes, le collège travaillera au cours de la mandature à :

- Réaliser, sur base d'un subside régional, un Plan global d'Aménagement et de Mobilité avec, à la base, la réalisation d'une analyse du trafic dans toutes nos rues, afin d'objectiver la vitesse et le trafic.
- Favoriser la mobilité alternative en s'appuyant sur le Vicigal qui reliera Yvoir à Huy en passant par Ohey, Haillot et Perwez.
- Développer la mobilité douce à travers la mise à jour de l'atlas des chemins, projet pour lequel Ohey est une commune pilote, en partenariat avec la province.
- Entretenir régulièrement les chemins avec l'engagement de personnel subsidié et réhabiliter des sentiers, notamment à Ohey pour faciliter l'accès de l'école vers le bois.
- Valoriser l'étude de la CCATM (commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité) sur les points noirs de sécurité: imposer l'installation de trottoirs et de filets d'eau linéaires au candidat bâtisseur en accompagnement de tout projet urbanistique ; poursuivre les négociations avec le SPW pour la mise en place de radars répressifs dans la traversée d'Ohey, de Matagne, d'Evelette, de Perwez...

*La mobilité est  
cruciale pour un  
territoire excentré et  
dépourvu de réelles  
solutions de transport  
en commun.*



# RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Face au désengagement de l'action publique de la Région wallonne, la ruralité est souvent mise à mal par les économies budgétaires, la réduction des services, la concentration des infrastructures. Pour endiguer cette tendance, le Collège mènera une politique de développement endogène, mais aussi de coopération avec les territoires ruraux soumis aux mêmes pressions. Les actions qui seront menées visent :

- À soutenir le projet de création d'un parc naturel sur le territoire du GAL Tiges et Chavées et à reconduire un projet Leader (GAL) en 2022.
- À développer une réflexion et un outil de référence concernant les projets d'implantations commerciales (petites, moyennes et/ou grandes), et ce à l'échelon communal voire pluri-communal.
- Construire un atelier rural afin de privilégier le développement d'activités économiques portées par de jeunes indépendants locaux
- À développer l'économie locale en recherchant des synergies : développement poursuivi de partenariats entre les indépendants et les acteurs touristiques privés et publics, avec l'appui de la Maison du Tourisme et du GAL ; redéfinition des missions du Syndicat d'Initiative via une convention programme ; poursuite de la mise en œuvre des derniers projets de l'actuel Programme

de Développement Rural (PCDR) et élaboration d'une nouvelle opération de développement rural où la place de l'entrepreneuriat et de l'agriculture sera privilégiée.

En outre sur le plan de l'agriculture, le Collège soutiendra des actions pour favoriser l'activité agricole à travers des mesures de soutien ou de développement d'activités locales telles que :

- Favoriser l'accès aux terres par la remise en

adjudication des essarts communaux tout en veillant à avantager les jeunes agriculteurs

- Favoriser la transformation et la consommation locale de produits en circuit court : cuisine à construire dans la future maison de repos en vue d'utiliser les produits locaux pour les écoles et pour les personnes âgées habitant sur le site ou dans l'entité
- Faciliter les entretiens des haies, plantations, forêts notamment pour leur valorisation énergétique (chaufferies bois et réseaux de chaleur)...

*le Collège mènera une politique de développement endogène, mais aussi de coopération avec les territoires ruraux soumis aux mêmes pressions*



# PARTICIPATION CITOYENNE, VOLONTARIAT, ASSOCIATIONS

Notre territoire est certes doté de ressources naturelles importantes, mais sa plus grande richesse réside dans ses ressources humaines. Le Collège soutiendra par tous moyens humains, matériels, financiers et institutionnels de la commune, les actions participatives, associatives ou bénévoles, notamment par :

*Le Collège  
soutiendra par  
tous moyens  
humains, matériels,  
financiers et  
institutionnels  
de la commune,  
les actions  
participatives,  
associatives ou  
bénévoles*

- L'organisation des réunions d'information et de consultation décentralisées en présence des élus locaux et la mise en place au début de 2019 des conférences citoyennes de consensus visant à consulter les habitants sur les grands investissements ;
- La mise en place d'un budget participatif opérant sur base d'appel à projets.
- L'élaboration d'un Plan local de Prévention (PLP) avec l'appui des citoyens pour un renforcement de la sécurité.
- Le développement avec les habitants d'actions dans le cadre de la politique communale d'utilisation rationnelle de l'énergie implantée avec l'appui de Pollec2 (Politique locale Énergie Climat) et du BEP.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau PCDR avec la Commission de développement rural et des groupes de travail investis par les Oheytois...



# 4

## NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les outils et infrastructures numériques sont loin d'être optimales à Ohey et ce n'est pas étranger aux contraintes qui pèsent sur les zones rurales en Wallonie évoquées plus haut. Pour développer ce secteur, tout en contribuant à répondre aux enjeux précédents, le Collège s'investira dans une série de mesures dont :

*Pour développer ce secteur, le Collège s'investira dans une série de mesures ...*

- L'amélioration du site internet communal et le développement accru de l'e-guichet.
- Le recours aux moyens numériques pour mettre à disposition des citoyens sur le site internet de la commune les décisions et les informations communales, mais également pouvoir contribuer à travers des outils numériques à la prise de décision.
- L'appel aux contributions citoyennes via des outils numériques, comme par exemple le signalement de dégâts, à l'aide d'applications spécifiques.
- L'accès facilité à l'Espace Public Numérique (EPN) pour les bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration Sociale) afin de réduire la fracture numérique.

# Thématiques complémentaires

Au-delà des priorités majeures décrites ci-dessus, la politique du Collège traitera naturellement des autres enjeux communaux qui contribuent eux aussi aux trois premiers objectifs stratégiques.

Outre la poursuite des activités journalières et des services réguliers de la commune, plusieurs projets importants concernent des secteurs relevant des compétences locales : les aînés, le logement, la jeunesse, la petite enfance, l'enseignement, la santé, l'alimentation, la cohésion sociale, l'environnement, l'urbanisme... Les principaux projets concernent cinq thématiques.

## LOGEMENT, ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS, JEUNESSE, PETITE ENFANCE

Ohey compte 243 habitants supplémentaires depuis 2013. Cet accroissement de population est une richesse mais doit se faire sans dégrader le cadre de vie. Au contraire, il doit permettre de développer le nombre et la qualité des services. Dans cet objectif, le Collège s'investira dans une série d'actions :

- Construction de logements sociaux ou moyens en collaboration avec le CPAS et la région, situés à proximité des transports en commun et des services, notamment à Ohey (espace multiservices, Val d'Or et Maison Pesesse) ; achèvement de la construction de logements dans le presbytère de Jallet.
- Développement de l'accueil en crèche sur initiative communale ou privée (en partenariat par exemple avec des promoteurs privés).
- Création d'un espace de co-accueil pour les enfants de primaire dans un bâtiment communal situé à proximité de la crèche d'Ohey.
- Développement de l'Accueil Extra-Scolaire (AES) existant et des Activités Temps Libre (ATL) en collaboration avec des structures telles que l'EPN (Espace Public Numérique) et les clubs sportifs de la commune, et des collaborations avec d'autres structures existantes.
- Agrandissement de la Maison de Jeunes d'Evelette, pérennisation de l'emploi de l'animateur du projet de décentralisation de Haillot et création d'une structure décentralisée à Ohey dans le futur espace multiservices.
- Prise en charge de l'hébergement de la 55ème Unité Scout à Haillot, avec l'aide de différents partenaires ou financements (fédération scout, œuvre paroissiale, PCDR, région, ...).

## ENSEIGNEMENT

En tant que commune pilote pour la mise en œuvre du Pacte d'excellence, le Collège maintiendra ses efforts pour un enseignement communal d'excellence, notamment en assurant :

- Équipement des écoles (insonorisation, tableaux inter-actifs...)
- Extension de l'école d'Ohey (dont les questions de mobilité et de parking), réfection du toit à

Haillot,...

- La poursuite du « plan de pilotage » à l'école d'Ohey en vue d'améliorer le parcours scolaire, avec des activités telles que le parrainage entre cycles du primaire, le développement du numérique à l'école...
- La généralisation de cours de langues dans toutes les implantations dès la 2ème maternelle en collaboration avec des partenaires extérieurs.
- Le développement du projet « Tous dehors » à Ohey, en collaboration avec le Centre régional d'initiation à l'environnement (CRIE) de Modave et avec des moyens tels que l'accès facilité vers le Bois d'Ohey pour l'école.
- Le renforcement des ressources humaines scolaires grâce au bénévolat...

## AINÉS

Le maintien des anciens sur notre territoire dans des conditions optimales et avec la possibilité de contribuer à la vie communautaire est primordial. Entre autres actions, le Collège met en avant en concertation avec le CPAS :

- La création d'une nouvelle maison de repos, projet déjà bien engagé, avec la volonté de garantir aux Oheytois un accès privilégié et de créer une structure ouverte pour favoriser les échanges entre les résidents et les actifs extérieurs (professionnels de la santé, mais aussi des services aux personnes).
- La livraison gratuite des repas concoctés dans la cuisine de la future maison de repos.
- La création d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA).
- L'organisation d'ateliers intergénérationnels en développement avec l'EPN.

## SANTÉ, PRÉVENTION ET ALIMENTATION

Ce secteur fera l'objet d'attentions nombreuses, souvent en partenariat avec le CPAS, parmi lesquelles les plus emblématiques concernent la santé et l'alimentation de qualité :

- Cabinets médicaux à héberger dans le futur espace multiservices à Ohey, réflexion de mise en place d'une maison médicale « à forfait » sur base d'un subside attribué à Ohey pour la création des cabinets ruraux
- Plate-forme pour la distribution de surplus alimentaires et de produits en circuit court.
- Confection de tous les repas scolaires au départ de la future cuisine de la maison de repos en favorisant le circuit court et l'équilibre alimentaire sur base des conseils d'un diététicien.
- Soutien à Cocoricoop (Coopérative de circuit-court en Condroz) : hébergement et appui direct via le GAL et développement de projets communs avec la province pour un approvisionnement des collectivités communales et provinciales en produits locaux.

## ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ, ENERGIE ET CLIMAT

La qualité du cadre de vie à Ohey est en bonne part liée à la qualité de notre environnement. Cet atout, nous tenons non seulement à le préserver, mais aussi à le développer avec l'appui de différents partenaires et

de différentes ressources :

- Mise en œuvre du programme POLLEC, notamment par l'installation d'un réseau de chaleur à développer au centre d'Ohey, à la production d'électricité par panneaux photovoltaïques à la maison communale, au soutien d'unités de biométhanisation en valorisant au mieux la chaleur produite.
- Installation de luminaires publics intelligents et économes (lampes LED), dans les rues et pour l'éclairage du centre sportif.
- Mise en œuvre des projets Life (notamment pour la restauration de mares et de vergers).
- Concrétisation du projet de parc naturel
- Poursuite des programmes actuels, tant communaux que régionaux, en faveur de l'environnement : PCDN, Contrat Rivière, Plan Maya, BeWapp...
- Intégration de ces thématiques dans la prochaine programmation Leader.

## INFRASTRUCTURES ET SÉCURITÉ

La sécurité et les infrastructures, notamment en lien avec les économies d'énergie, représentent une part importante du budget alloué par la Wallonie au travers du Plan d'Investissement Communal (PIC), lequel peut apporter 60% des budgets de travaux. Ce PIC, et d'autres soutiens budgétaires régionaux ou provinciaux permettront de financer les investissements suivants :

- Déploiement d'un réseau de caméras sur les grands axes à l'entrée des villages et installation de radars répressifs.
- Poursuite du diagnostic de nos voiries via l'application Sygerco afin d'avoir un état des lieux complet en permettant notamment à la population de pouvoir consulter cet inventaire ; traduction de cet inventaire en programme de réfection et d'entretien de notre réseau routier et ainsi répondre à la demande de la population; améliorer l'égouttage pour traiter les points noirs identifiés par le Contrat Rivière, notamment dans des villages non équipés comme Perwez, Libois, à travers des préfinancements par la commune.
- Construction d'un espace multiservices à Ohey et d'un atelier rural avec l'appui du PCDR.

## CPAS ET POLITIQUES SOCIALES

La Commune entend bien soutenir le CPAS dans la mise en œuvre des actions prévues dans son propre projet de note de politique sociale qui fera l'objet d'une approbation prochaine par le Centre Public d'Action Sociale, et ce en lien avec les 6 grands axes suivants :

- Favoriser la réinsertion socio-professionnelle ;
- L'accueil et une meilleure information aux citoyens ;
- Le vieillissement de la population ;
- Le logement (complémentairement à l'offre communale)
- La mobilité (complémentairement à l'offre communale)
- L'accueil des réfugiés

# Les moyens de notre politique

## FINANCES

Pour soutenir notre politique, nous avons mis en place une gestion budgétaire très rigoureuse. Les finances communales font face au désinvestissement des autorités fédérales, de la région et de l'Europe, en conséquence nous allons renforcer la veille pour mobiliser un maximum les subsides et répondre aux appels à projets de la région qui pourront contribuer à la mise en œuvre de notre politique.

Les dépenses communales ordinaires par habitant ont régulièrement augmenté de 3% /an en moyenne depuis 2013. Cette trajectoire se poursuivra, tout en maintenant un budget en boni. Ceci se fera grâce à la recherche d'économie d'échelle et aux économies dans les dépenses – tenant compte d'un taux de dépenses incompressibles relativement élevé, proche de 75%, – et à la recherche de subsides extérieurs. Au plan des investissements, le budget peut également compter sur un programme pluriannuel de mobilisation de son patrimoine, l'objectif étant d'augmenter la valeur de ce patrimoine par une gestion avisée des acquisitions / ventes et limiter le recours à l'emprunt à 10 % du budget extraordinaire.

## SERVICES PUBLICS

Pour mener à bien ces différentes actions, la commune dispose d'un service public de qualité, accueillant et compétant. Pour garantir ces services de qualité, nous nous engageons à poursuivre une gestion des ressources humaines attentive et la formation régulière des agents.

# Conclusions

La liste des actions présentées ici n'est ni restrictive ni exhaustive. A partir de ces objectifs, nous voulons ensemble avec les Oheytoises et Oheytois donner un maximum de développement à notre commune. Notre souci premier est de viser au bien-être commun de nos concitoyens. En poursuivant ces objectifs, nous voulons que la population, associée de près à l'élaboration des projets, soit le centre de nos préoccupations.

L'évolution financière de notre commune guidera naturellement la concrétisation de ces différents projets, mais nous veillerons à unir nos forces et mobiliser celles de nos partenaires ainsi que de nos concitoyens pour assurer les moyens nécessaires à leur réalisation.

L'adoption prochaine de notre Programme Stratégique Transversal constituera une étape importante pour la mise œuvre de notre programme de politique communale.

